



DEMANDE DE CHANGEMENT DE PLACE DE MOUILLAGE

- PORS BREIGN
- ANSE DE POULDOHAN

RENSEIGNEMENTS USAGER

* Nom :

* Prénom :

* Adresse de la résidence principale :

.....
* Code Postal : *Ville :

* N° de téléphone :

* Mail :

* **Titulaire du mouillage n°**

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....

Fait à :

Date et signature :

A retourner avant le 30 novembre, à :

Monsieur le Maire – Hôtel de ville - CS 40100 - 29910 TREGUNC

Ou serviceportuaire@tregunc.fr

Important : Les demandes de changement de place doivent être refaites tous les ans.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé nécessaire à la gestion de votre mouillage au port de la ville de Trégunc, responsable du traitement.

La base légale est l'article 6.1-b du règlement européen en matière de protection des données personnelles (exécution d'un contrat.)

Ces données sont destinées au service portuaire de la ville de Trégunc. Elles ne seront en aucun cas transmises à des tiers extérieurs à l'exception du service comptable de la commune et la perception de Concarneau.

Les données seront conservées un an après la date de la dernière utilisation du service, après quoi elles seront détruites.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement, et du droit à la portabilité des données. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la ville de Trégunc, par voie électronique dpd@cca.bzh ou postale à l'adresse suivante :

Délégué à la Protection des données

CS 50636 – 1 rue Victor Schoelcher – Parc d'activités de Colguen
29186 CONCARNEAU CEDEX